

La Lorraine réforme en urgence ses aides à la formation

by La Gazette - lundi, juillet 08, 2002

<https://www.correspondances.fr/la-lorraine-reforme-en-urgence-ses-aides-a-la-formation/>

Condamné par le tribunal administratif de Strasbourg, le 26 avril, à rappeler 787 246 euros de subventions, le conseil régional de Lorraine a fait appel de cette décision. Toutefois, il a été contraint de procéder, le 15 juin, à un ordre de remboursement en direction des six entreprises bénéficiaires.

Ces dernières, qui avaient perçu des avances, obtiendront néanmoins, « *dans un délai concomitant* », l'intégralité des aides promises sur une nouvelle base juridique.

Daniel Delrez, le conseiller régional (Initiative républicaine) à l'origine de la plainte, se satisfait d'avoir contribué à une clarification des dispositifs régionaux d'aide à la formation. La région admet que l'affaire – dont l'épilogue juridique n'interviendra pas avant plusieurs mois – aura eu le mérite de l'obliger à préciser ses règlements.

« *Lever des ambiguïtés* »